

## Règlement intérieur vacances de février 2019

### Horaires

L'accueil débute à 14h et se termine à 17h30.

Si l'enfant est récupéré par une tierce personne, cela doit être convenu au préalable avec Into the woods (autorisation à télécharger sur le site). La présentation de la carte d'identité sera alors obligatoire.

### Goûter

Un goûter composés de produits bio (fruits, pain, jus de fruits, compotes, confitures) ainsi qu'une eau de très bonne qualité (filtrée et osmosée) sont fournis par Into the woods. Les allergies et régimes alimentaires, s'ils sont stipulés dans le bulletin d'inscription, sont respectés.

### Équipements

En raison de la saison hivernale, il est absolument nécessaire que chaque enfant dispose des vêtements suivants :

- des chaussures chaudes et imperméables type randonnée ou bottes fourrées
- des chaussettes chaudes
- un manteau chaud avec une capuche
- un k-way
- un pantalon chaud avec éventuellement des collants ou un legging à porter en dessous
- un maillot de corps suffisamment long pour bien couvrir le dos de l'enfant quelle que soit sa position
- des gants
- un bonnet ajusté à la tête de l'enfant, c'est-à-dire qui « tient bien » et lui permet de voir aisément (!)
- des chaussons
- un change complet, une petite serviette de bain et une bouillotte contenus dans un sac

Les enfants vont passer leurs après-midis dehors à bricoler, jouer dans la terre et la boue, peindre, s'asseoir par terre, sauter dans des flaques, être auprès du feu, ... Choisissez donc des vêtements qui ne « craignent rien ». Les vêtements blancs et jolies robes sont à proscrire...!

En plus de cela, prévoir un sac à dos avec une ou plusieurs petites boîtes pour y conserver des trésors, une gourde et un paquet de mouchoirs. Il est possible aussi de se munir de petit matériel d'observation de la nature ou d'un livre.

Si le temps l'exige et que l'enfant ne dispose pas des vêtements lui permettant suffisamment de confort, Into the woods se réserve le droit de ne pas l'accepter.

### **Présence des parents**

Chaque lundi de 14h à 15h, les parents ont la possibilité de rester sur place avec leurs enfants pour observer et participer à des jeux. En dehors de ce moment là, les parents ne restent pas avec leurs enfants. C'est un choix pédagogique qui vise à développer l'autonomie de l'enfant ainsi qu'à favoriser l'immersion dans un groupe.

### **Objets électroniques et de valeurs**

Les objets électroniques, notamment les tablettes et téléphones portables sont interdits. Il est conseillé de ne pas amener ni porter d'objets ou de vêtements de valeur. Into the woods décline toute responsabilité en cas de perte ou dégradation.

### **Pratique d'activités à risques mesurés**

Pour grandir, l'enfant doit avoir suffisamment de liberté et la possibilité de vivre une large palette d'expériences. En pédagogie par la nature, les éducateurs permettent aux enfants de grimper à des arbres ou d'utiliser des outils tels que des couteaux. Le risque zéro n'existe pas et n'existera jamais mais les risques sont dits mesurés parce qu'ils sont toujours pris en fonction des aptitudes de l'enfant (concentration, dextérité, respect des consignes de sécurité, ...). Les enfants ainsi responsabilisés sont généralement très attentifs et les blessures comme les coupures sont rares et sans conséquences.

### **Préparation optimale des vacances**

Il est conseillé de visiter le lieu avec son enfant avant les vacances.

### **Maladies**

Les maladies physiques ou mentales d'un enfant doivent absolument être portées à la connaissance d'Into the woods.

Quand un enfant tombe malade, et à partir de 38°C de fièvre, les parents sont prévenus et doivent faire leur possible pour venir le récupérer dans les meilleurs délais.

### **Acompte et règlement**

L'après-midi coûte 30€, la semaine 150€. Chaque journée requiert de régler un acompte de 10€ soit 50€/semaine. En cas d'annulation de votre part, aucun remboursement ne sera effectué.

Je soussigné(e), Madame Monsieur .....,  
atteste avoir pris connaissance du présent règlement intérieur et me trouver en accord avec celui-ci.

A \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_

Signature